



Agent polyvalent de voirie, gestionnaire de la signalisation verticale et horizontale, événementiel (F/H)

*Emploi permanent – A pourvoir dès le lundi 04 janvier 2026
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux*

Située au cœur du Morbihan, entre Vannes et Rennes, la Ville de Ploërmel rassemble plus de 10 000 habitants et s'affirme comme un territoire d'opportunités. Alliant richesse patrimoniale, vitalité économique et qualité de vie préservée, Ploërmel conjugue ambition et authenticité. Notre collectivité porte des projets structurants au service du développement du territoire et du bien-être de ses habitants. Rejoindre la Ville de Ploërmel, c'est choisir d'avoir un impact concret, de contribuer à des projets à forte valeur ajoutée et de participer activement à la transformation d'un territoire dynamique et attractif.

Description de l'emploi :

Au sein des services techniques municipaux, vous intégrerez une équipe de trois agents, sous la responsabilité du chef d'équipe de voirie. Vous assurerez principalement la mise en place, l'entretien, la réparation et le renouvellement de la signalisation routière verticale et horizontale. Vous participerez également à l'entretien de la voirie communale, à la sécurisation des espaces publics et contribuerez aux opérations liées aux manifestations municipales.

Vos missions consisteront à :

1. Assurer la gestion et l'entretien de la signalisation verticale

- Poser, déposer et remplacer les panneaux de signalisation routière.
- Réaliser les opérations de scellement, de fixation et de remise en état des équipements.
- Nettoyer, redresser et entretenir les panneaux existants.
- Contrôler l'état de la signalisation et intervenir sur les équipements dégradés ou accidentés.
- Mettre en place et retirer la signalisation temporaire lors des travaux, interventions ou manifestations.
- Contribuer à la sécurisation des voies de circulation et des espaces publics.

2. Réaliser les travaux de signalisation horizontale

- Préparer et nettoyer les surfaces avant intervention.
- Effectuer le pré-marquage et préparer les opérations de traçage.
- Appliquer les peintures et produits de marquage routier.
- Réaliser les lignes axiales et de rive, les passages piétons, les bandes de stationnement, les flèches directionnelles, les zébras et les pictogrammes.
- Assurer l'entretien et le renouvellement des marquages routiers existants.

3. Participer à l'entretien et à la sécurisation de la voirie

- Contribuer à l'entretien courant de la voirie communale.
- Intervenir sur les équipements endommagés.
- Installer et retirer les barrières et les dispositifs de sécurité.
- Participer aux interventions urgentes nécessitant une mise en sécurité des voies et des espaces publics.

4. Contribuer à l'organisation des manifestations municipales

- Participer à la préparation et à la sécurisation des événements organisés par la Ville.
- Installer et retirer les dispositifs de signalisation, de balisage et de protection nécessaires.
- Intervenir ponctuellement en horaires décalés, de nuit ou le week-end, selon les besoins du service.

Votre profil :

- Personne rigoureuse, réactive, et autonome
- Habilitation AIPR requise.
- CACES 1, 9 et R486 requis.
- Permis B et C obligatoires.
- Permis BE apprécié.

Vos conditions d'emploi et de rémunération :

- Temps complet.
- Ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
- Horaires de travail :
 - Du lundi au jeudi : 08h00-12h00 et 13h30-17h30.
 - Le vendredi : 08h00-12h00 et 13h30-16h30.
- Possibilité de travail de nuit et certains week-ends lors des manifestations.
- Astreintes obligatoires (1 semaine tous les deux mois environ).
- Port des EPI obligatoires.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
- Participation employeur : prévoyance/santé ou tickets restaurant dès 6 mois d'ancienneté (adhésion possible dès votre arrivée à nos contrats collectifs).
- Amicale du personnel (2027).
- Adhésion au CNAS.
- Forfait mobilité durable.

Prêt(e) à relever le défi ? Si vous avez envie de mettre votre expertise au service d'un territoire en mouvement, envoyez-nous votre candidature (CV et **lettre de motivation obligatoire** à l'attention de Monsieur Le Maire – Place de l'hôtel de Ville – 56 800 Ploërmel) avant le **jeudi 19 novembre 2026** par mail à : candidatures@ploermel.bzh

Les entretiens auront lieu le **jeudi 03 décembre 2026** (sous réserve de modification)

